

cnahes

conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale



Délégation Cnahes-Lorraine

11 rue d'Auxonne

54000 NANCY

Tél. 06.73.56.45.08

Fax : 09.56.19.24.99

cnahes.lorraine@free.fr

<http://www.cnahes-lorraine.org/>

Histoire de l'action sociale en Lorraine

En partenariat avec le **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) ; l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs) ; l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

Réunion Comité de Pilotage - Projet régional d'histoire "HANDICAP"

« Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »

Réunion du 29 Janvier 2015 de 18h à 20h

Siège de RÉALISE 4 boulevard du Maréchal Lyautey, 54519 - Villers-les-Nancy

Rédacteur : Jacques Bergeret

**** La composition actualisée du Comité de Pilotage figure en annexe du compte-rendu.***

Ordre du jour.

1. Accueil des nouveaux participants et partage d'informations depuis la réunion du 4/12/14.
2. Communication : propositions du groupe de travail dont un nouveau projet de flyer.
3. Préparation du colloque 2015 : que privilégions-nous de traiter sur le fond ? Avec quel « fil rouge » directeur ? A destination de qui ?
4. Organisation de l'engagement étudiant en rapport avec le recensement des besoins en soutien des organismes engagés dans le projet.
5. Biennale du Handicap. Stand CNAHES-Lorraine 4/2/15 10 à 13h Centre socio-culturel Ru-Ban 3 av. Henri II à Ban-Saint-Martin/Metz.
6. Calendrier des prochaines réunions.
7. Questions diverses.

Excusés :

Marie-Hélène Terrade, Jacques Marchal, Vincent Harel, Jean-Pierre Blaie, Marie-Claude Barroche, Denis Burrel, Yves Lecrique, Hans Mazetier, Jean-Pierre Boissonat. Raül Morales-la-Mura (mais APF représenté par Pauline Jaillet). Abdelali Fahime (mais CMSEA représenté par son VP Jacques Guérin), Hervé Frère (mais représenté par Jean-Yves Collin), Bernard Heckel, Jean-Christophe Coffin.

Présents/représentés :

Noémie Maurice (représentante de Didier Francfort), Étienne Thévenin, Georges Anderlini, Jean-Yves Collin, Pauline Jaillet (représentante de Raül Morales-la-Mura), Jacques Patard, Carole Zannier, Jacques Bergeret, Jean-Pierre Dodet, Christophe Dabescat, Jean-Luc Boissay, François Richard Joubert, Carl Lazzarelli, Paul Orel, Josette Bury, J. Dodut + Jacques Lepetit (début et fin de séance).

cnahes – 63, rue de Croulebarbe, 75013 PARIS – 07.86.48.57.24

info@cnahes.org – www.cnahes.org

Association loi 1901 déclarée le 11 juillet 1994 – J.O. du 3 août 1994
N° Siret : 402 446 033 00035 – Code APE : 925A

I - Accueil des nouveaux participants (à titre de membre ou d'invité) et partage d'informations depuis la réunion du 4/12/14.

I.1 - Nouveaux participants :

1. **Georges ANDERLINI**, Administrateur de l'**ADAPEI des Vosges**, responsable de la communication : cette association a décidé de s'engager dans le projet collectif à titre de membre. Par ailleurs, Mr. Anderlini indique qu'il est Vice-Président de l'Association tutélaire des Vosges qu'il a créé en son temps.
 2. **Josette BURY Présidente de l'Association des Familles de Traumatisés Crâniens et cérébro-lésés (AFTC-Lorraine)**, créée en 2006 suite à l'accident de son fils et avec quelques parents, laquelle a mis en place divers services.
 3. **Jacques GUÉRIN**, Vice Président du CMSEA, qu'il représente, en l'absence pour raison de service du titulaire Abdelali FAHIME.
 4. **Paul OREL**, Président de l'**Association Sainte Camille (54-Velaine-en-Haye)**, présent à titre d'invité, l'association devant se prononcer prochainement quant à l'invitation qui lui est faite de s'engager dans le projet régional d'histoire « handicap ».
 5. **Noémie MAURICE**, représentante l'**Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw GEREMEK – (IHCE)** et de son directeur empêché, Didier Francfort.
 6. **Jean-Yves COLLIN**, Coordinateur au sein de l'IRTS de Lorraine du Pôle des Formations tutorales et coresponsable de la filière Moniteur Éducateur ; il **représente Hervé FRÈRE pour cette séance, au titre de l'ALFOREAS**.
 7. **Jean-Pierre DODET**, ancien éducateur spécialisé qui a fait une partie de sa carrière professionnelle dans l'animation socio-culturelle et dans diverses responsabilités de direction. Adhérent au Cnahes, il a accepté de seconder Jacques Bergeret dans le pilotage, la coordination et l'animation du projet régional d'histoire qui relèvent de la responsabilité de la délégation CNAHES-Lorraine.
- **Chaque organisation désireuse de rejoindre le mouvement en siégeant au Comité de Pilotage peut le faire en envoyant un courrier officiel au CNAHES-Lorraine en mandatant la personne accréditée pour la représenter.** Préalablement, il s'agit de prendre le temps de la délibération pour décider d'un engagement qui nécessite d'accepter d'effectuer un travail historique sur soi-même pour être en capacité de mettre le résultat en connexion avec ce que font les autres au sein de leurs propres organisation, afin de construire un récit commun de l'histoire régionale qui dépasse le cercle étroit de chaque approche.

I.2 - Lettre du 19/01/15 du président du CG.54.

Jacques Bergeret donne lecture du courrier :

Monsieur,

Le projet régional d'histoire « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap, de leur reconnaître une place d'usager en institution et de citoyen dans la société, et s'est organisée pour traiter des diverses formes de handicap ?* » a fait l'objet d'un engagement du conseil général de Meurthe-et-Moselle, comme vous l'a précisé le président Michel DINET dans son courrier du 27/06/14.

Je confirme cet engagement et vous précise que je confie à Michèle PILOT, première vice-présidente du conseil général en charge des solidarités avec les personnes et les territoires, le soin de porter ce projet politiquement. Techniquement et comme indiqué dans le courrier de réponse du 27/06/14, Marie Héléne TERRADE, responsable du service aux personnes handicapées, sous couvert de Michèle PILLOT, directrice générale adjointe aux solidarités, vous accompagnera dans sa mise en œuvre.

Au-delà du soutien politique qui reste plein et entier, je souhaite cependant vous indiquer que le soutien technique devra être conduit dans la limite des moyens humains, matériels et financiers que le département pourra déployer. En effet, vous n'êtes pas sans savoir les fortes contraintes qui pèsent sur notre collectivité et pour cela, il me semble important que vous soyez pleinement attentif aux dépenses et sollicitations susceptibles d'être engagées pour ce projet. Je vous invite par ailleurs à vous rapprocher des autres départements afin d'équilibrer l'économie générale du projet.

Restant attentif à votre action je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mathieu KLEIN

Chaque engagement et soutien concret est important ; celui manifesté par le président du CG.54 est hautement appréciable ; il va permettre d'engager avec les services une démarche de concrétisation au regard de besoins identifiés en Comité de Pilotage, en particulier du côté du Service Civique départemental où 2 jeunes volontaires pourraient être recrutés par le département, le tutorat étant assuré, non par des fonctionnaires mais par le CNAHES-Lorraine.

L'APF est actuellement le premier organisme à avoir recruté une jeune du SC dans le cadre du projet en la personne de Pauline Jaillet, présente hier dans le groupe de travail « communication » et qui représente aujourd'hui l'APF, Raül Morales-la-Mura étant empêché.

Les jeunes volontaires qui seront recrutés ne seront pas isolés. Avec l'accord des organismes publics ou privés recruteurs, ils seront mis en contact, coordonnés et responsabilisés par le CNAHES-Lorraine au titre du projet commun.

- **Le CNAHES-Lorraine invite les diverses collectivités publiques et les organisations privées des 4 départements, qui en ont les moyens à recruter des volontaires du Service Civique sur des missions en rapport avec le projet commun.**

I.3 - Formation aux Archives – Orientation « handicap ».

L'idée avait été lancée par le CNAHES-Lorraine d'une formation orientée handicap après la formation de 2009 au Grand Sauvoy qui avait montré des aspects spécifiques encore peu travaillés par le Cnahes ; suite à une réunion de travail le 26/01/15 avec Nathalie Demange, responsable juridique de l'AEIM, qui a recensé 45 personnes intéressées, essentiellement des secrétariats et des personnels éducatifs. L'idée serait d'organiser une formation d'une journée : en plusieurs groupes, chacun à des dates différentes et géographiquement situés dans différents établissements de l'AEIM en Meurthe-et-Moselle. Adressées prioritairement aux personnels de l'AEIM, **ces formations seraient ouvertes dans la limite des places disponibles à des participants d'autres associations concernées en région Lorraine, adhérentes au Cnahes, lequel est agréé au titre de la formation continue.**

Position de principe du Cnahes : les formations que nous organisons sont destinées aux adhérents, avec l'idée que le portage de l'histoire soit le plus collectif possible et identifié par un engagement financier d'adhésion permettant d'en rendre compte au niveau des ministères de la Culture, des Affaires Sociales et de la Justice avec lesquels nous sommes conventionnés précisément comme plate-forme de valorisation des secteurs éducatifs et de l'action sociale.

- **Lire en annexe la plaquette de présentation de la formation CNAHES-Lorraine.**
- **Il y a lieu de faire connaître à Jacques Bergeret : les demandes, le nombre, la qualité des personnes susceptibles de s'inscrire à une telle journée de formation.**

II – Communication.

Complément à information faite à la dernière réunion : La publication « **20 ans de collecte – au 27 novembre 2014** » produite à l'occasion du colloque national du Cnahes aux Archives nationales de Pierrefitte, mentionne, en plus de ce qui a été fait pour les fonds du CREA de Lorraine et du Grand Sauvoy lors des chantiers d'archives, le fonds du **Conseil français d'action et de développement social**, anciennement présidé par le doyen Jacques Parisot (fondateur de l'OHS de Meurthe-et-Moselle).

II.1 - Exposition nationale itinérante valorisant les fonds collectés.

Une exposition nationale comportant 8 panneaux a déjà fait l'objet d'une présentation publique aux Archives Nationales de Pierrefitte : elle vise à faire connaître le Cnahes et à valoriser les fonds collectés. Comme chaque région, la Lorraine est invitée à concevoir 2 panneaux normés par un cahier des charges, sur les fonds collectés en région. A partir de la maquette régionale et après validation par le bureau du Cnahes, la réalisation sera prise en charge par le conservatoire national pour garantir l'unité de support et de graphisme à un coût modique. Cette exposition pourra être mobilisée par notre région.

- **La conception des 2 panneaux lorrains devrait faire partie du travail du « groupe exposition » prévu.**
- **Il y a lieu pour les associations qui souhaitent confier la valorisation nationale de leurs fonds au Cnahes de le faire savoir – ce qui peut nécessiter la mise en place d'un chantier d'archives.**

II.2 - Proposition du groupe de travail « communication ».

Le groupe composé de Carl Lazzarelli, Jean-Pierre Dodet, Pauline Jaillet et Jacques Bergeret propose la rédaction d'un texte pour la réalisation d'un flyer recto verso.

1ère page recto : (le national).

Le CNAHES, association loi de 1901 est désigné par les ministères de la Culture et de la Communication, de la Justice et des Affaires Sociales et de la Santé, comme plate-forme support d'un processus de validation nationale dont les principaux objectifs sont :

1. collecter, classer, mettre en valeur les archives de l'Action Sociale, localement et nationalement,
2. rendre accessibles ces traces et cette mémoire vivante,
3. faciliter la rencontre de tous ceux qui estiment que l'histoire du secteur peut contribuer à mieux comprendre les questions qui se posent à nous aujourd'hui,
4. valoriser le terreau de l'histoire sociale dans l'action présente et pour construire le futur.

Ces objectifs sont déclinés régionalement.

2° page verso : (déclinaison lorraine).

En Lorraine, la délégation régionale vise à regrouper les organisations de l'Action Sociale pour :

1. Collecter les archives des différents organismes régionaux,
2. Recueillir les témoignages des acteurs qui ont marqué l'Action Sociale en région,
3. Promouvoir la recherche et les publications,
4. Élaborer des outils de communication en direction des professionnels, des bénévoles et du grand public,
5. Organiser des rencontres et des colloques.

Aujourd'hui nous nous mobilisons et nous invitons chacun à participer au projet régional d'histoire : « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* » et aux actions concrètes organisées : Ateliers d'Histoire Sociale « Témoignages » (collecte et retranscription) / "Recherche documentaire" / « Exposition » / « Fabriques d'Histoire » avec les citoyens / « Communication ».

+ Chantiers d'archives.

On a besoin de vous ! : le portage collectif de l'histoire de l'Action Sociale en Lorraine nécessite l'engagement de tous.

Contacts : cnahes.lorraine@free.fr / <http://www.cnahes-lorraine.org/>

- **Le débat valide et enrichit un peu la proposition qui devrait être mise en forme esthétiquement par Pauline Jaillet (qui a fait une année de Beaux Arts), et qui pourra aussi être décliné en fonction des circonstances, la première étant l'ouverture le 4 février de la Biennale du Handicap.**

Discussion.

Jean-Pierre Dodet : propose de réaliser une version informatique du flyer et, plutôt que d'avoir recours à un imprimeur, de l'envoyer à tous les organismes engagés pour leur permettre des impressions locales limitées permettant des distributions lors de réunions.

Carl Lazzarelli propose que l'envoi du flyer soit accompagné d'un petit mot incitant aussi à la diffusion informatique par le réseau de chaque organisme. Lorsqu'il y a une salle d'attente, ce serait bien d'y placer quelques flyers. L'objectif est de nous faire connaître et symboliquement, par rapport aux différentes réunions qui ont déjà eu lieu et par rapport aux différentes actions envisagées, cela a du sens de produire et diffuser une trace pour marquer notre volonté. Après la phase de préparation, on s'engage dans la communication, un peu en se donnant symboliquement à nous-mêmes un coup de pied au derrière : on ne peut plus reculer et ensemble il faut agir maintenant et assumer la suite !

Jacques Bergeret : une manière de soutenir le projet consiste pour les associations à adhérer au CNAHES et à diffuser la plaquette nationale du CNAHES avec l'appel à cotisation ainsi que le flyer défini au Comité de Pilotage : il s'agit que le CNAHES-Lorraine dans son action de valorisation du patrimoine historique commun soit vraiment l'affaire des organisations de la région.

Le CNAHES n'est pas un bidule totalement extérieur et étranger à l'Action Sociale, donc on l'habite, on le soutient et on l'irrigue y compris financièrement - 75€ de cotisation pour les organismes et 25€ pour les personnes physiques, ce n'est pas énorme - On va avoir besoin de financer une partie des actions, c'est même la règle si on fait des demandes de subventions à des collectivités elles-mêmes dans la difficulté. D'autres aides en nature devraient nous aider. Chacun des 4 futurs conseils départementaux doit pouvoir vérifier la réalité d'un CNAHES-Lorraine par l'implantation géographique et le nombre de ses adhérents ; chaque collectivité territoriale doit percevoir la démarche collective qui est la nôtre soutenue par les organisations sociales et médico-sociales implantées sur chacun de ces territoires.

Demander de l'aide à une collectivité alors que les principaux intéressés qui en dépendent ne sont pas au rendez-vous d'une action de valorisation qui les concerne au premier chef n'a pas de sens. Vouloir engager avec les citoyens des Fabriques d'Histoire dans un département sans le soutien des organismes publics et privés est très difficile pour ne pas dire impossible. Par contre, dès lors que la volonté et la mobilisation existent et s'expriment vis à vis d'un projet collectif d'intérêt général, alors beaucoup de choses deviennent possibles avec les collectivités locales : départements, mais aussi communautés de communes, communes urbaines et rurales.

Le Travail Social et plus largement l'Action Sociale n'existent qu'à partir de la réalité de territoires où se joue depuis toujours le destin d'hommes et de femmes plus ou moins marqués selon les époques et la manière et les mots pour le dire, par « la différence ». Aujourd'hui, en choisissant d'améliorer notre connaissance du passé, de partager celle-ci en facilitant la transmission dans les milieux professionnels, auprès des jeunes générations de collégiens et lycéens et plus largement des citoyens, nous voulons favoriser le travail des nombreux acteurs engagés dans le développement social de ces territoires qui ne sont pas sans mémoire sociale.

Jusqu'à maintenant, on n'a rien fait en terme de communication publique : pas de conférence de presse, aucun article dans les journaux, non pas parce qu'on aurait pas pu le faire car nous aurions pu fanfaronner des déclarations. Nous avons refusé cela en choisissant de prendre le temps de concevoir et mûrir un projet pour ensuite le mener ensemble ; cela tout en vérifiant la pertinence de ce projet en s'autorisant de nombreux détours évocateurs de pistes à explorer ou à approfondir. En 2012, la réflexion très interne à la délégation CNAHES-Lorraine n'impliquait que quelques personnes, puis à partir de notre appel du début de 2013, elle s'est élargie au fur et à mesure que des organismes s'engageaient dans le Comité de Pilotage régional qui n'a cessé de grossir au point de devenir bientôt une assemblée d'organismes rassemblés par et dans l'intérêt de l'histoire.

Cette situation va nous amener à définir et resserrer des pilotages pour les actions concrètes diversifiées qui vont être menées par de nombreuses personnes au sein et à l'extérieur des organisations engagées, mais aussi par les forces humaines constituées par des volontaires du Service Civique, des étudiants et des citoyens.

L'assemblée des organismes doit garder de la hauteur dans le pilotage de la trajectoire et produire des arbitrages en fonction de la réalité des travaux qui pourront être menés dans la confiance accordée à ceux qui accepteront d'en être les leaders référents, des résultats de ces travaux et de leur conjonction et capitalisation à finaliser au titre du projet commun. Ce processus sera affiné au long de la démarche en fonction des réalités.

Le moment est venu de communiquer et il s'agit d'essayer de le faire le mieux possible. Chacun sait faire pour soi, des actions de communication collectives ont déjà été conduites ; ainsi, chaque organisation dispose de l'expérience et de moyens qu'il s'agit de mobiliser prioritairement.

Il s'agit de communiquer ensemble, dans l'intérêt de la valorisation de l'histoire du Travail Social et de l'Action Sociale en Lorraine par l'entrée choisie du handicap, et de le faire à partir de la teneur de messages définis en Comité de Pilotage.

Quelqu'un souligne l'intérêt de l'information en ligne existante déjà pour les gens qui vont sur le site CNAHES-Lorraine.

Carl Lazzarelli : c'est vrai, mais c'est nous qui voulons aller au-devant des gens avec un visuel et qui allons diffuser. Après, s'ils veulent des compléments d'information, ils pourront aller sur le site.

II.3 – Autres outils de communication : diaporama / site web.

Jean-Pierre Dodet : propose 1/ de retravailler le diaporama déjà réalisé pour le rendre plus communicant dans ses grandes idées ; 2/ de préparer un document expliquant ces grands thèmes ; 3/ enfin de rédiger un guide d'accompagnement pour l'intervenant, en vue de faciliter l'animations en direction de divers publics. Le tout serait mis à disposition de chacun des organismes engagés dans le projet pour faciliter l'information et la mobilisation.

Jacques Bergeret : un autre outil de communication existe avec le site CNAHES-Lorraine réalisé avec l'aide du Conseil Régional de Lorraine ; il comporte une partie d'accès grand public et une partie « adhérents » nécessitant l'utilisation d'un code d'entrée, laquelle pourrait être développée dans le sens préconisé par Hans Mazetier visant à disposer d'un outil de collaboration à distance. Un tel développement peut intéresser une personne qui s'y connaît bien en informatique.

Georges Anderlini : c'est la première fois que je participe et je ne saisis pas bien : quelles sont les cibles de la communication ?

Jacques Bergeret : les cibles sont diverses ; chacune nécessite une attention particulière. Dans un premier temps et jusqu'à maintenant, il s'agissait essentiellement de sensibiliser :

- **les principales organisations publiques et privées concernées par les questions de handicap**, et par voie de conséquence les élus, les fonctionnaires, les professionnels et les bénévoles associatifs qui y travaillent. C'est ainsi que nous nous sommes adressés aux 4 conseils généraux, à l'Éducation Nationale, aux établissements publics, aux associations gestionnaires d'établissements et de services. Ces actions de communication se sont opérées essentiellement par courriers, téléphone, rencontres, le relais étant fait par chacun. Elles ont permis la constitution du Comité de Pilotage dans sa forme actuelle non encore optimale du fait d'absence de réponse comme c'est le cas pour le CG.57 et 88 ou pour la plupart des CPN seul celui de Mirecourt ayant répondu négativement ; d'autres organisations peuvent rejoindre le mouvement, il y a donc lieu de continuer ces actions.

- **les étudiants** dont nous allons parler dans le point d'ordre du jour qui leur est consacré aujourd'hui : cela a commencé à se faire fin 2014 et début 2015 ; mais il s'agit, notamment avec l'ALFOREAS-IRTS de Lorraine, de favoriser la transmission inter-générationnelle de l'histoire en direction des futurs travailleurs sociaux et médico-sociaux.
- **les chercheurs universitaires et tout particulièrement les historiens**, en vue de la mobilisation de leur discipline pour conduire un travail rigoureux, mais aussi dans la perspective de valorisation des archives et des témoignages au travers de communications et publications. C'est ainsi que l'Université de Lorraine et l'Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck (IHCE) siègent au Comité de Pilotage.

Mais nous allons ouvrir le champ avec :

- **les collégiens et lycéens**, concernés par le projet d'exposition destiné à circuler dans leurs établissements scolaires avec le soutien de l'Éducation Nationale ;
- **le grand public**, au regard de nos objectifs d'organiser des *Fabriques d'histoire* avec les citoyens dans les 4 départements, et grâce aussi à l'exposition modulaire mutualisée destinée aussi à circuler dans les espaces publics des conseils généraux, mairies, palais des congrès, et mobilisable par les organisations du Comité de Pilotage à l'occasion de manifestations. Tous les organismes en charge des questions de handicap travaillent au quotidien la question de l'autre dans sa différence ; elles le font en direction des familles et du grand public en vue d'une société moins discriminante et plus inclusive. Notre originalité sera de le faire par l'entrée de l'histoire et de la mémoire portée par les témoignages. Il s'agit de rendre compte selon les époques de la manière dont des personnes ont été adoptées pour ce qu'elles étaient, ou ignorées, mises à l'écart, maltraitées, persécutées, mais aussi cachées à la visibilité même de la société parfois au motif de la culpabilité supposée des parents ou des personnes ainsi rayées de la vie sociale. Le travail historique permet de donner des éléments de compréhension à partir desquels on peut discuter. Le grand public comporte des parents reliés par des associations, et d'autres qui ont pu participer à la vie associative de l'institution où était placé leur enfant handicapé et qui n'en font plus partie depuis son décès. Beaucoup de ces familles ont été attentives à constituer les éléments de l'histoire de leur enfant tout au long de son cheminement humain et institutionnel, pour l'aider à construire sa propre histoire. Chaque histoire familiale marquée par le handicap est constitutive d'une histoire plus générale dont elle dépend et qu'elle tend à faire évoluer dans ce qui peut être noué d'actions collectives dans des systèmes d'alliances capables de parvenir à modifier la dimension politique des questions à résoudre. De la sorte, on a fait d'immenses progrès, mais il y en a encore à faire dans la modernité pour changer les représentations et assurer le vivre ensemble dans l'acceptation des différences ; l'histoire peut être une source utile d'exemples et d'inspiration.

II.4 – Ouverture de la Biennale du Handicap.

Jean-Yves Collin : la Biennale du Handicap a été créée à l'initiative de l'IRTS de Lorraine, et portée essentiellement depuis des années par Hervé Frère. L'idée est de faire pendant une semaine un événement à réalisations multiples avec différents partenaires créant ainsi une dynamique festive autour de projets visant à sensibiliser la société aux questions de handicap. La dernière Biennale, portée par une centaine de partenaires des différents départements de la région a mis en scène une série d'animations, de spectacles, de conférences, portant sur une thématique ayant à voir avec le handicap. Les étudiants de l'IRTS de Lorraine viennent en appui, au titre de leur formation, mais aussi de leur engagement personnel.

C'est dans ce cadre-là qu'a été organisée une conférence du CNAHES-Lorraine avec les étudiants au titre de la sociologie et de l'histoire. Comme les étudiants doivent participer à un certain nombre de conférences dans l'année, cette conférence présentée aussi par la communication a été suivie par plus d'une centaine d'étudiants qui ont été ainsi sensibilisés au projet régional d'histoire.

Cela a donné à une reprise en cours, en faisant les liens auprès des étudiants : « - si vous êtes des professionnels de la compréhension d'un public, de leur vie existentielle et institutionnelle, vous voyez bien que l'histoire joue un rôle important pour les autres et pour vous-mêmes, la petite histoire ayant à voir avec la grande histoire ».

- **Le 4/2/15 de 10h à 13h le CNAHES-Lorraine participera à l'ouverture de la 5ème Biennale du Handicap** au Centre socio-culturel Ru-Ban 3 av. Henri II Ban-Saint-Martin/Metz pour y faire la promotion du projet régional d'histoire, à côté de ce que proposent différentes organisations. Le texte sur lequel on s'est mis d'accord sera mis à disposition du public et on se servira du diaporama déjà utilisé pour le salon Autonomic-grand-Est pour une projection en boucle sur écran. Jacques Bergeret et Pauline Jaillot tiendront le stand qui nous est alloué.

III - Préparation du colloque 2015 : que privilégions-nous de traiter sur le fond ? Avec quel « fil rouge » directeur ? A destination de qui ?

Jacques Bergeret : Il s'agit du colloque national du CNAHES 2015

Faisant suite à celui de Lyon du 21 mai 2014 intitulé « *Jalons pour une histoire du handicap : nommer, classer pour inclure ?* » qui s'appuyait sur la Région Rhône-Alpes, le futur colloque prévu en Lorraine a été annoncé officiellement devant les représentants des ministères lors de la manifestation organisée pour les 20 ans du Cnahes aux Archives Nationales de Pierrefitte. Pour nous, il s'agit non pas d'un colloque de clôture, mais d'ouverture et de dynamisation du travail engagé qui ne fait que commencer dans sa concrétisation.

III.1 - Point de vue du CA.

Le 20 janvier, j'ai présenté l'ensemble de notre projet au CA du CNAHES et je me suis fait un peu ramasser, les administrateurs disant avec raison : « - c'est très bien tout ça, mais où est l'objet du colloque et pour qui ? ». Il est vrai que si le projet global est nommé depuis longtemps « *Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?* », il nous faut sortir des hésitations frustrantes qui étaient les nôtres lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage pour caractériser en tous points le colloque.

III.2 - Point de vue de la Cellule d'accompagnement.

La Cellule d'accompagnement a commencé à fonctionner avec une première réunion de trois heures tenue à Paris le 19 janvier et l'envoi du point de vue de Jean-Christophe Coffin.

Bernard Heckel propose de constituer un groupe resserré et capable de travailler de manière réactive à distance (conférences téléphoniques et vidéo, mails) pour la préparation scientifique du colloque. Nous avons l'habitude de produire des interventions de bon niveau dans les journées d'étude et il est nécessaire d'y être particulièrement attentif.

Le point de vue de Jean-Christophe Coffin, en date du 28 janvier, pour le principal est le suivant :

La réunion de jeudi convoque beaucoup d'acteurs et a plusieurs objectifs tous légitimes. En tout cas je ne me sens pas autorisé à en discuter leur légitimité ou leur pertinence car ce serait aller au-delà de mes compétences. Je crois toutefois qu'il va progressivement falloir distinguer les différentes activités qui sont à l'ordre du jour. Il me semble qu'il y a deux objectifs : **organiser une journée d'études** (sur un ou deux jours) et **favoriser une dynamique autour des associations, acteurs qui interviennent de près ou de loin et selon des modalités différentes autour du handicap**. Les deux sont parfaitement légitimes. Si je crois néanmoins nécessaire de les distinguer c'est parce que **chacun de ces objectifs ne gagne pas à être superposé**. D'une certaine manière je pense que **les acteurs convoqués** (qu'ils soient des personnes ou des associations) **auront toute leur place à participer au colloque mais peut-être pas toutes de la même manière**.

Sur la partie scientifique qui est la seule sur laquelle je me sens légitime de contribuer, je crois qu'il faut **élargir le thème retenu jusqu'à présent**. Le titre choisi est à mon sens trop réducteur en l'état et surtout trop finaliste. Laissons nous plus d'ouverture sur les résultats qui pourront émerger lors de nos rencontres. C'est pourquoi je pencherai **plutôt vers un thème qui serait autour des politiques publiques mises en place dans le champ du handicap**.

Cela permettrait de **marquer une spécificité** par rapport à ce qui s'est fait à Lyon et cela permettrait aussi d'**ouvrir le thème du colloque et donc de convoquer potentiellement plus d'intervenants**. Je verrais bien ainsi **une matinée ou une journée** (cela se définira en fonction du nombre de personnes qui pourraient intervenir en rapport à un tel thème) **dédiée à cette problématique et ensuite des intervenants qui se focaliseraient sur l'exemple de ce qui a été mené, tenté, appliqué en Lorraine**. Plus l'échelle est restreinte, plus il est difficile de trouver les interlocuteurs adéquats ; mais l'exemple lorrain reste pertinent pour au moins saisir s'il y a spécificité ou non ou toute autre type de lecture. C'est pourquoi un temps du colloque dédié expressément au cas lorrain demeure pertinent et il faut s'assurer de sa faisabilité et à quel type de personnes on songe. Attention à ne pas avoir des intervenants qui viennent justifier ce qu'ils font. Ce serait l'occasion, dans la tradition du Cnahes de réunir à la fois des spécialistes de la question et des acteurs de terrain aussi bien du côté des associations comme du côté public. Je verrais bien quelque chose qui pourrait s'intituler : ***Handicap : quel engagement de l'État et des associations (1945 - à nos jours)*** ; ou ***Le handicap, à l'épreuve des politiques publiques*** ;

La thématique privilégiée du Cnahes est l'approche historique et c'est donc à nous de la porter plutôt que de tenter de la faire porter par d'autres. Le colloque devrait avoir pour objectif (parmi d'autres) de **sensibiliser les différents acteurs potentiels à une telle thématique**. Dans cette perspective, il est **à la fois un point d'arrivée** (on se réunit pour écouter et partager les analyses qui seront menées sur telle ou telle question) et nécessite une organisation particulière pour atteindre un tel objectif ; il (peut) constituer **aussi un point de départ** : l'espoir qu'il permettra de créer de nouveaux réseaux, de nouveaux partenariats, de nouvelles sensibilisations parmi des acteurs déjà fortement mobilisés. Dans une certaine mesure les personnes invitées pour la réunion sont des personnes qui devraient être présentes au colloque et y jouer un rôle particulier mais je ne suis pas sûr qu'elles doivent être nécessairement partie prenante de ce qu'on appelle dans le jargon de l'universitaire les inspiratrices d'un comité scientifique et du programme.

Discussion :

Jacques Bergeret : on le voit, Jean-Christophe Coffin est partisan comme Bernard Heckel de la constitution d'un groupe restreint de préparation du colloque ; et cela rejoint l'approche du groupe communication réuni hier, partisan de la mise en place de petits groupes opérationnels comportant chaque fois un membre du Comité de Pilotage en acceptant la responsabilité. Mais je propose à Étienne Thévenin qui est notre référent universitaire local de nous faire part de son point de vue.

Étienne Thévenin : tout ce qui est dit par M. Coffin est pertinent. Il y avait d'abord la volonté de se rassembler ; tous ceux qui sont ici sont motivés et on peut considérer que cette 1^{ère} phase a été menée avec succès. Maintenant, il y a quelques échéances, qui ne sont pas un aboutissement mais qui constituent comme cela a été dit une ouverture, c'est le cas de ce colloque. Une liste de thèmes et de communications possibles avait déjà été indiquée lors d'une précédente réunion du Comité de Pilotage : on peut partir de là peut-être, car il avait été suggéré des noms ; d'autres peuvent émerger avec la réflexion des uns des autres. A l'occasion de ce colloque, on pourrait prévoir des lieux de recueils de parole pour des personnes qui venant là découvrent qu'elles ont aussi à dire, plus qu'à l'occasion d'une conférence entendue, cela pourrait donc être organisé en fonction de l'occupation de l'espace et des lieux, avec recueil de témoignages de personnes préparées à cela. Ce colloque doit être vu aussi comme préparant à la suite du travail dans la durée. Les remarques de Jean-Christophe Coffin sont des remarques de bon sens, si on veut être capable d'annoncer le colloque dans le délai imparti qui n'est pas très lointain.

Jacques Bergeret : en fonction de la communication nationale à faire, il nous faut être capables de déterminer très vite le colloque, et pour cela il est nécessaire de constituer un « groupe colloque ».

Étienne Thévenin : je pense que l'idée d'un colloque concernant le handicap à l'épreuve des politiques publiques est intéressante car elle touche à la fois la dimension publique et les associations issues de l'initiative privée.

Jacques Bergeret : quand on change quelque chose au niveau des politiques - c'est vrai pour toutes les politiques - mais s'agissant du handicap plus particulièrement en matière de politiques sociales et éducatives : pourquoi et pour qui le fait-on ? Qu'est-ce que ça change objectivement pour les personnes concernées, en particulier les personnes en situation de handicap et leurs familles, mais aussi les professionnels et les bénévoles impliqués du fait des missions de leurs organisations ? Quelles sont les intentions et quelles sont les effets réels ?

Étienne Thévenin : cela pourrait donner lieu à un bel exposé d'introduction : le sens des politiques publiques !

Jacques Bergeret : côté intervenants, il nous faut être exigeant sur l'écriture, dans la phase de préparation et après le colloque car les interventions devront donner lieu à publication. Les propositions qui pourraient être faites et qui ne seraient pas retenues lors de cette première manifestation publique colloque/exposition, pourront être valorisées d'une autre manière, car ne l'oublions pas, nous ne sommes qu'au début de notre entreprise d'histoire et de mémoire !

Étienne Thévenin : à propos de l'expression publique, on est habitué à la communication individuelle, mais on peut aussi imaginer une intervention se passant en forme de dialogue : une personne étant interviewée par quelqu'un avec qui elle a préparé auparavant – surtout s'il s'agit d'une personne qui n'a pas une grande habitude de parler en public et qui doit être mise en confiance. C'est une façon de faire qui pourrait être retenue pour certaines interventions.

Christophe Dabescat : je précise qu'au cas où j'interviendrais, je préparerais une communication par écrit pour vous (il s'adresse à Jacques Bergeret), mais que je ferais en séance une communication sans notes. J'ai l'habitude de travailler comme cela.

Jacques Bergeret : à propos de l'écriture, il faut éviter les malentendus de suspicion. Lorsque je vous ai demandé de m'envoyer pour information le texte de votre nouveau sujet de maîtrise d'histoire, modifié pour être en rapport avec notre projet collectif, je pensais que vous disposiez déjà d'un document universitaire de 2 ou 3 pages serrées cadrant votre sujet, qui me permette de le bien comprendre et sans établir a priori un lien avec le colloque. Bien sûr, s'il est en phase de rédaction, vous ne pouvez pas me le communiquer. Concernant le colloque, il s'agit dans le groupe de préparation de s'assurer collectivement que ce qui est proposé comme contenu d'une intervention possible, le soit dans le souci de confection d'un programme et de son déroulé le plus cohérent possible en fonction des objectifs de la manifestation. En séance, un intervenant peut bien sûr parler sans lire ses notes, mais il est tenu comme les autres à fournir un écrit pour la publication qui suivra. Il vaut mieux annoncer à l'avance le niveau d'exigence que se trouver ensuite, faute de l'avoir fait, dans des difficultés pour la publication à laquelle j'accorde de l'importance parce qu'elle fait trace, facilite la transmission, et constitue si elle est bien traitée, une forme de valorisation pour les intervenants et le projet collectif lui-même.

Quelqu'un demande qui sera le public de ce colloque.

Jacques Bergeret : 1/ il faut compter sur environ 70 personnes qui viendront de toute la France, la plupart adhérentes du CNAHES ; 2/ les personnes que nous mobiliserons par les réseaux des organismes engagés dans le projet régional : fonctionnaires des fonctions publiques territoriale et hospitalière, administrateurs, bénévoles et professionnels des associations ; 3/ les étudiants, à condition que les choses soient bien préparées et programmées à l'avance avec les formateurs ; au colloque de Lyon de l'année dernière, il y avait environ 120 étudiants de divers centres de formation. 3/ le grand public en fonction de la sensibilisation que nous aurons pu produire autour de nous.

La question de la localisation est importante pour chacun de ces publics : le côté pratique, la dimension touristique pour ceux qui viennent de loin et ne connaissent pas bien la région. Il nous faut être attentif aussi aux coûts liés à la localisation et aux services qui auront des répercussions sur les tarifs des entrées payantes que nous voulons les moins chères possibles pour favoriser la participation.

Pour la localisation, nous avons évoqué déjà plusieurs pistes dont :

- le Château de Lunéville, intéressant pour le public qui vient de loin, susceptible de constituer une aide du CG.54, mais peut-être compliqué pour les déplacements, le logement, la venue des étudiants.
- le Musée des Beaux-Arts de Nancy (1450€/jour de 9h à 18h), avec de fortes contraintes liées à la sécurité renforcée par Vigipirate nécessitant d'embaucher deux gardiens.
- la Maison de l'Asnée, pour laquelle aucune démarche n'a encore été faite.

François-Richard Joubert : indique qu'il y a aussi la chapelle rénovée des Sourds de la Malgrange à Jarville qui, bien sonorisée, pouvant se combiner avec la restauration et le lieu disposant d'une capacité de parking, peut répondre à ce que nous recherchons.

Jean-Pierre Dodet : pour la localisation, il faut s'assurer de pouvoir disposer de petites salles pour des ateliers et par rapport à l'idée de pouvoir recueillir des témoignages en provenance du public. Il faut pouvoir disposer d'une salle propice à la mise en scène de tables rondes. Il faut déjà définir tout cela avant de trouver un lieu adapté.

Christophe Dabescat : suggère la Fac de Lettres.

Plusieurs participants soulignent le fait que la Maison de l'Asnée regroupe idéalement les possibilités évoquées.

Jacques Bergeret : on ne va pas régler ce soir ce qui ressort de la préparation du colloque, tant pour la partie scientifique que pour les aspects pratiques qui doivent être travaillés dans le « groupe colloque » et pour partie dans le cadre d'une mission de Service Civique, la préparation et la gestion d'un colloque constituant une expérience formatrice. C'est le moment par contre de former le « groupe colloque ».

Conclusion de la discussion :

- **Le « groupe colloque » est constitué : 1/ par des membres du Comité de Pilotage : Étienne Thévenin, François-Richard Joubert, Christophe Dabescat et Jacques Bergeret ; 2/ par la cellule nationale d'accompagnement du CNAHES : Bernard Heckel, Jean-Christophe Coffin.**
- **Ce groupe projet est chargé d'élaborer à court terme une proposition de colloque qui devra être présentée, discutée et validée tant en Lorraine qu'au niveau national du CNAHES.**

Jean-Yves Collin : je voudrais revenir au débat précédent. Le colloque va comporter une dimension scientifique, il y a des personnes qui vont témoigner, des étudiants qui vont rentrer dans l'appropriation des contenus ; en tant que responsable de formation responsable des moniteurs éducateur, je m'interroge tout le temps sur le mélange des niveaux : j'ai ainsi dans la même salle 60 étudiants dont une partie de niveau 6 avec d'autres sortis d'une classe de 3^{ème} sans rien qui côtoient donc des bac+3. Pour faire cours sans en perdre aucun, c'est difficile. Pour le colloque, c'est super que cela intéresse l'université, qu'il y ait la recherche de scientificité, mais si on commence une large communication en direction de divers publics, il faudrait par une sorte de spectacularisation, faire que le colloque soit attractif pour tous les participants ; j'ai l'expérience d'avoir organisé des conférences ou des journées sur des contenus et des manières de faire, qui faisait qu'on perdait les gens dans la journée. Si, dans une dynamique qui recherche auprès des établissements des témoignages, ce que je pourrais appeler de l'archivage individuel en forme de témoignage, si tout cela il faut aller le chercher, il faut se mettre dans une dynamique où on ne perde personne.

J'ai l'impression que ce colloque arrive très tôt par rapport à la question de la scientificité par rapport au recueil de données et à l'étayage pour une part organisé avec des étudiants, par exemple à l'APEI de Thionville parce que deux ou trois directeurs auront dans leur réseau des personnes qui pourront témoigner de leur expérience familiale.

Jacques Bergeret : je comprends bien l'avertissement ; j'y suis attentif comme devra l'être le groupe de travail colloque. Peut-être ai-je trop insisté sur la dimension scientifique à entendre plutôt comme une exigence de rigueur. Vous avez raison de souligner la caractéristique de ce « colloque d'ouverture » qui pour l'essentiel précède un travail qui n'a pas encore produit son fruit, qui n'a pas encore été transformé en terme de communication et d'exposé à caractère scientifique du point de vue de la discipline historique. Mais nous ne sommes pas démunis de ce que nous possédons déjà dans les organisations et qui peut-être mobilisé.

Vous avez aussi raison d'appeler à une mise en scène qui soit pédagogique, ce que nous essayons de faire au niveau du CNAHES pour que ce qui doit faire l'objet de présentation relativement théorique – comme ce sera le cas en matière de droit – soit abordé aussi en termes d'applications de terrain par le biais de témoignages, le recours à la documentation audio-visuelle pouvant jouer un rôle non négligeable y compris par la dimension exposition que nous voulons produire. La proposition de Jean-Pierre Dodet de prévoir un temps de travail en sous-groupes peut contribuer à la pédagogie. Si nous traitons des politiques publiques et de leurs effets, il s'agira de bien comprendre le lien qu'il y a entre ce que le dire du droit dans sa rigueur, et le faire des acteurs qui conduit parfois paradoxalement à ne rien faire, faute de décrets et de circulaires d'application, ou par l'enlisement des pratiques, mais parfois c'est le contraire : ils ont tendance à dépasser l'objectif et pèsent pour une modification des textes en vue d'obtenir de plus grandes marges de manœuvre à leur action. Parfois, ils font de travers et cela pose des problèmes et crée du contentieux et de la conflictualité. C'est de cela qu'il faut parler en montrant chaque fois ce que cela change pour les personnes en situation de handicap et pour la société.

IV - Organisation de l'engagement étudiant en rapport avec le recensement des besoins en soutien des organismes engagés dans le projet.

Des étudiants de l'Université de Lorraine et de l'IRTS de Lorrain ont manifesté leur intérêt pour le projet régional d'histoire « handicap » et ont laissé leurs coordonnées pour qu'on puisse les contacter et leur faire des propositions destinées à les associer. Ils sont actuellement une trentaine ; d'autres peuvent les rejoindre pour des actions temporaires qu'il s'agit d'organiser en tenant compte du temps court de leurs études. Les formateurs sont pressés de faire en sorte que l'ingénierie de la formation reconnaisse le travail encadré par le CNAHES-Lorraine au titre d'un temps de formation de type stage pratique.

Proposition a été faite à ces étudiants de confirmer leur souhait de participation en s'inscrivant dans des « Ateliers d'Histoire Sociale » pour y mener des actions concrètes. * *Les membres du Comité de Pilotage ont été destinataires du courrier suivant envoyé le 15 janvier accompagné du questionnaire de réponse correspondant.*

Les actions peuvent être envisagées sous formes d'**Ateliers d'Histoire Sociale** menés sous la responsabilité du CNAHES-Lorraine qui en assurera la coordination avec le recours à de jeunes volontaires du Service Civique ; ces Ateliers feront l'objet d'une discussion de cadrage courant janvier au sein du Comité de Pilotage.

A - Atelier d'Histoire Sociale « Témoignages » :

a/ Collecte de témoignages auprès de personnes remarquables signalisées par les organismes publics ou privés lorrains concernés par les questions de handicap et engagés dans le projet collectif. Le choix de cet atelier impliquera de participer avec des jeunes du Service Civique et des personnes en provenance d'établissements et services impliqués dans le programme, à une formation de 2 demi-journées (continues ou non) qui se tiendra en principe à Nancy :

une première conduite au titre de l'Université Lorraine et le CRUHL (Centre Régional Universitaire d'Histoire de Lorraine) par l'historien Étienne THÉVENIN, portera sur l'importance de la préparation des rencontres et les préconisations sur la manière de mener ce type de collecte. Pour sa part, le CNAHES-Lorraine traitera de la dimension juridique (droits d'exploitation / droit à l'image).

une seconde, animée par un spécialiste de l'audio-visuel, visera à vous préparer à la meilleure gestion possible d'outils de prise de son numérique et de filmage, mais aussi de prise de photographies pour assurer la qualité de portraits des personnes qui témoignent.

b/ Retranscription de témoignages. Il s'agira d'assurer la retranscription des enregistrements de témoignages en traitement de texte, afin de pouvoir les exploiter. Cela nécessite de l'attention pour ne pas déformer les propos, et de savoir taper relativement vite et bien sur un clavier d'ordinateur. Il y aura lieu de s'organiser de manière à favoriser un "travail à domicile » pour ceux qui le souhaitent, l'important étant que chaque engagement soit tenu dans des délais de réalisation raisonnable.

B - Atelier d'Histoire Sociale "Recherche documentaire" : sur indications du Comité de Pilotage, d'organismes publics ou privés, ou encore des Fabriques d'Histoire avec les citoyens, il y aura lieu d'effectuer des recherches archivistiques avec l'aide des professionnels de la discipline responsables de divers lieux d'archives publiques et privées de Lorraine. Ces recherches devraient conduire à la constitution de dossiers comprenant des copies (documents scannés, photographiés ou photocopiés), à organiser et classer précisément au mieux en fonction des souhaits de départ et des possibilités d'exploitation. L'action ainsi que la documentation ainsi constituées, devraient être coordonnées, par exemple au titre d'une mission confiée à un jeune volontaire du Service Civique.

C - Atelier d'Histoire Sociale « Exposition ». Il s'agira, de travailler avec des jeunes volontaires du Service Civique et les organismes engagés dans l'action collective, pour concevoir, budgéter et réaliser par étapes l'exposition itinérante, modulaire et mutualisée entre les organismes engagés dans l'action collective. Une première expression devra être opérationnelle en octobre 2015 pour être inaugurée lors du colloque national du CNAHES prévu en Lorraine qui s'appuiera grandement sur le travail engagé par le projet collectif régional. A terme, cette exposition est destinée à circuler dans les collèges, lycées, collectivités territoriales et doit être mobilisable prioritairement par les organismes engagés dans le projet, sous des formes adaptées à divers événements, grâce à sa souplesse modulaire.

D - Atelier d'Histoire Sociale « Fabriques d'Histoire » avec les citoyens : en fonction de vos choix et facilités géographiques, vous pourrez - quelque soit l'Atelier A B C choisi préalablement - contribuer à l'animation des "Fabriques d'Histoire » en responsabilité principale ou en appui du responsable de l'animation de chacune des actions qui pourront être menées dans les 4 départements lorrains avec le soutien des organismes publics et privés et celui des collectivités qui accepteront de nous soutenir dans cette démarche citoyenne.

E – Atelier d'Histoire Sociale « Communication » : il s'agira de s'ingénier à trouver les formes les plus performantes et appropriées pour soutenir, accompagner et valoriser le travail collectif. Cela concerne la communication entre les acteurs engagés dans le projet, et la communication externe en direction des citoyens.

J'ai besoin de savoir vos éventuelles propositions et ce qui vous intéresserait le mieux à titre individuel ou en petit groupe avec d'autres étudiants qui ont envie de faire quelque chose ensemble, ainsi que le département où vous souhaitez particulièrement vous investir.

Pour faciliter votre réponse - qui m'aidera à déterminer avec votre institution de formation le mode de valorisation de votre investissement dans votre cursus au titre d'une expérience de stage pratique dans le secteur du handicap, et qui m'aidera aussi à organiser votre participation - je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir dès que possible le petit questionnaire ci-joint après l'avoir informé.

Pour l'Atelier « Témoignages », le CNAHES porteur des impératifs juridiques fournira les outils contractuels déjà en usage : on ne peut pas exploiter n'importe comment ce que disent les gens ni leur image, cela passe nécessairement par un accord conscient donnant lieu à signature de documents. En l'absence, le CNAHES ne fera rien des témoignages recueillis. Dans la mesure où le recueil des témoignages est partagé avec tel ou tel organisme, il conviendra de mentionner dans le document juridique précisant les conditions d'exploitation : le nom de cet organisme, en quelque sorte copropriétaire du témoignage et à ce titre habilité à l'exploitation des témoignages qu'il a suscité, comme ce sera le cas du CNAHES chargé du portage collectif interinstitutionnel et la valorisation nationale de l'histoire de l'Action Sociale.

Pauline Jaillet, volontaire du Service Civique de l'APF précise qu'elle a déjà réalisé 7 recueils de témoignages dont elle fait aussi les transcriptions ; mais il faut encore faire le nécessaire avec le CNAHES-Lorraine pour la partie juridique. Elle fera la formation prévue ouverte à toutes les personnes intéressées par les organisations engagées dans le projet.

Pour mener ces ateliers il serait souhaitable que pour chacun, un membre du Comité de Pilotage s'y investisse pour en être le pilote référent qui pourra rendre compte lors de nos réunions de l'avancée du travail et soumettre d'éventuels arbitrages qui s'avèreraient nécessaires.

- **Inscription à la formation au recueil de témoignages prévue sur une journée : sans attendre, les organisations engagées dans le projet sont invitées à faire connaître à Jacques Bergeret, le nom et la qualité des personnes qu'elles souhaitent inscrire (administrateurs, salariés, jeunes Service Civique...).**

Discussion.

Christophe Dabescat : est-ce qu'on peut recueillir des témoignages de personnes handicapées en dehors de toute institution ? Parce que dans les années 70 en Meuse, il n'y avait pas grand chose comme institution.

Jean-Yves Collin : certains témoignages hors institution peuvent expliquer une époque dans ce qu'elle a pu ne pas proposer ou proposer de différent par rapport à une autre plus récente. Qu'est-ce qui fait qu'un choix possible s'est traduit par l'évitement ou l'entrée d'une personne handicapée dans une institution ?

Quelqu'un : Ce peut-être l'autiste à travers un SESSAD, on sort d'un contexte d'institution classique.

Jacques Bergeret : Les institutions peuvent aider à flécher les personnes qu'elles jugent remarquables de leur point de vue en expliquant pourquoi, mais tous les témoignages sont bienvenus dès lors qu'ils sont obtenus dans les règles que nous nous imposons dans le respect des personnes et du droit pour pouvoir les valoriser. On peut se référer au sociologue Daniel Bertaux qui, fin des années 70 et dans les années 80, dans une démarche ethnosociologique, a mis l'accent sur les itinéraires de vie et les récits de vie formulant une description sous une forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. Il s'agit ensuite de mettre ces récits en rapport avec leur contexte historique avec lesquels ils font corps pour permettre d'accéder à une compréhension plus globale. Cette notion d'itinéraire de vie prend aussi tout son sens lorsqu'il s'agit des institutions.

Récemment rencontrée, Nathalie Demange de l'AEIM, souligne la nécessité de faire comprendre aux salariés – à l'occasion de la formation sur les archives - que la première entrée d'un enfant handicapé dans l'une des structures de l'association ne constitue qu'une étape parmi toutes celles qui vont sans doute se produire en changeant de service ou d'établissement au sein de la même organisation, parce que peut-être il va y vivre longtemps, par phases successives. Ce faisant, elle alerte sur un accueil qui doit anticiper l'engagement de quelque chose qui dépasse le lieu du premier accueil.

Elle évoque bien la notion d'itinéraire de vie et l'importance archivistique des traces constitutives de ce cheminement qui, dans les règles du professionnalisme, devront être transmises successivement d'un service ou établissement à un autre, mais aussi dans le cadre des nouveaux droits des usagers, leur communicabilité à la personne handicapée elle-même et aux tiers accrédités familiaux ou représentants légaux.

Souvent, de leur côté, les parents construisent de bien des manières et notamment par des albums illustrés de nombreuses photos, les étapes constitutives de ce qui fait « histoire » pour leur enfant. Il peut être intéressant de déceler dans ces itinéraires « porteurs de vie » les inflexions dues aux évolutions des politiques éducatives et sociales « porteuses de droits », et par croisements, de pouvoir illustrer ce que change vraiment ou pas ces politiques, dans le réel d'une personne handicapée.

Mais nous ne sommes encore qu'au stade de la mobilisation pour récolter des témoignages, et le temps de leur exploitation ne manquera pas d'alimenter des débats.

Carl Lazarelli : je voudrais revenir sur les 5 ateliers thématiques opérationnels pour dire que ce n'est pas ici, dans cette instance, qu'on peut être acteur et passer à l'action en transformant les idées en actes. On s'est dit que pour chaque thématique identifiée, on ait un pilote ; par exemple, je suis pilote sur la question de la Fabrique et il m'appartient de lui donner une forme, un contour et un mode d'expression. J'ai quelques idées. Seul, c'est compliqué, c'est pourquoi je souhaiterais avoir deux ou trois personnes avec qui je puisse échanger, partager aussi un peu du travail et la mise en forme de ce que pourront être les actions.

J'ai le sentiment que rien n'est figé. Que l'on soit dans la recherche documentaire, dans l'exposition, dans le recueil de témoignages, dans la Fabrique, dans la communication, je pense qu'il y a du lien entre chacune de ces thématiques. Il ne s'agit pas, même si chaque fois il y a un pilote et deux ou trois personnes qui y travaille, que ce soit étanche. Il faut que chaque Atelier soit relié avec les autres. Se dire « - je suis pilote pour l'exposition, mais à un moment donné je vais avoir besoin des actions de ceux qui sont par exemple dans l'Atelier témoignages ; je peux avoir besoin du travail de l'autre ». De la même façon pour moi dans la Fabrique. Il y a nécessité de lien entre chacun des lieux d'action que sont les Ateliers d'Histoire Sociale et les Fabriques. L'idée qu'on évoque pour la première fois aujourd'hui de groupes de travail avec un pilote est fondamentale si on veut passer de la phase nécessaire de mise en commun de la réflexion dans une connaissance des uns et des autres, à la phase de réalisation.

- **Appel est fait aux membres du Comité de Pilotage présents et aux absents qui liront le compte-rendu, pour accepter d'être pilote-référent sur un groupe de travail de leur choix.**
- **Jean-Pierre Dodet accepte de travailler avec Carl Lazarelli pour la partie Fabrique.**

Jacques Bergeret : il me semble que nous avons bien cadré aujourd'hui les choses et comme disent les jeunes « maintenant il faut y aller ! ».

Christophe Dabescat : demande la date approximative du colloque.

Jacques Bergeret : en fin d'année et si possible en octobre, mais nous ne pouvons pas aujourd'hui décider de la date. Par contre nous devons avant de nous séparer profiler le calendrier de nos futures rencontres.

François Richard Joubert : ma réflexion à propos de la question qui était la nôtre en fin de notre dernière réunion « quel fil rouge pour le colloque ? » m'a conduit aux réflexions suivantes : à propos du CNAHES, je me suis arrêté à « éducation spécialisée » qui rime avec « enseignement spécial ». Dans le secteur depuis 1960, au regard du concept d'enseignement spécialisé, j'ai identifié une quarantaine d'évènements nationaux : publication de textes ex. droits de l'enfant en 1959, en me disant, regardons au niveau régional si on avait anticipé, comment on avait concrétisé, etc.

Je me suis aperçu à propos du fil rouge – que j’aurais bien vu à partir du siècle des Lumières avec les influences de Diderot, de l’Abbé de l’Épée, de Valentin Haüy, etc, mais que l’on peut choisir ne démarrer qu’en 1945 – qu’on pourrait rendre compte de l’émergence d’initiatives lorraines donnant lieu à la mise en place de fondations et d’institutions. La bonne loi de 1882 rendant l’enseignement obligatoire – en restant dans la région avec Jules Ferry (* ndr : né le 5 avril 1832 à St. Dié) – comporte une affirmation remarquable « un règlement déterminera les moyens d’assurer l’instruction primaire aux enfants sourds-muets et aveugles ». Le rapprochement autisme et SESSAD dont il était question tout à l’heure date de 1989.

J’ai ainsi listé une quarantaine de points en me disant que cela pouvait nous donner des pistes à approfondir et travailler pour voir comment on se positionne dans l’esprit et dans les faits par rapports aux textes. Par exemple, concernant l’Éducation Nationale, l’apparition dans les textes des SES¹ en 1965 qui se sont plus tard transformés en SEGPA², a donné lieu à la création de la première SES en Lorraine en Meurthe-et-Moselle dans le collège Claude Le Lorrain boulevard de Scarpone à Nancy qui vient d’être démolie et qui doit être reconstruite à neuf ; c’est un bon camarade, Gauthier, qui avait monté cela.

Ce type d’approche par les textes m’a permis de mettre un peu d’ordre pour moi-même et nous pourrions le faire dans le groupe de préparation du colloque, en faisant attention à ne pas nous enfermer dans un vocabulaire, vu l’énorme progrès intervenu par l’art.4 de la loi de 1975 qui ouvre la scolarité à tous les enfants handicapés.

Jacques Bergeret : vous connaissant bien, je m’autorise à vous stopper, car faisant partie du « groupe colloque », vous aurez la possibilité d’y développer votre idée qui souligne l’intérêt de développer notre attention sur une évolution de l’histoire des politiques et des pratiques éducatives et sociales qui s’opère plus ou moins en stéréophonie : des pratiques précèdent les textes dans une poussée par le bas ou l’inverse, des textes exercent une poussée vers le bas ; il nous faut essayer d’en rendre compte en établissant en correspondance les rapports d’accord ou de résistance dans ce qu’ils produisent concrètement comme effets réels pour les personnes en situation de handicap et les organisations qui s’en occupent en région Lorraine. Nous sommes bien dans la démarche commune engagée et le colloque constitue une première occasion de mise en scène de ces mouvements de va et vient. Mais il nous faut impérativement clore cette réunion dans le temps imparti.

Étienne Thévenin : je pense aussi à propos de la recherche documentaire et de la perspective exposition à l’importance de l’image, en terme d’affiches, de photos, de représentations y compris en bandes dessinées ou autres. Ce serait important qu’il y ait une collecte d’images à travers les institutions mais aussi les particuliers, les personnes, pour montrer tout à la fois l’évolution dans certaines réalités – par exemple pédagogique – mais aussi l’évolution de certaines représentations. Un des grands problèmes notamment avec la photo, c’est de savoir la dater. Souvent on arrive à disposer de photos mais sans savoir très bien où et quand elles ont été prises ni de qui il s’agit pour les personnages. J’attire l’attention de tous sur l’importance de ce travail de collecte qui doit lui aussi se faire avec une certaine rigueur.

Jacques Bergeret : le CNAHES attache beaucoup d’importance à l’iconographie et je souscris complètement aux recommandations qui viennent d’être faites que je vous propose de considérer comme validées. L’exposition constitue un support parmi d’autres à l’iconographie ; à titre pédagogique ou autres, il peut y avoir des illustrations d’ouvrages, des diaporamas, des films, des expressions numériques, etc.

La collecte va donc bien concerner l’iconographie, et les Archives Publiques Départementales ou autres lieux d’archives - dont le Musée de l’Image d’Épinal ou encore le Conservatoire Régional de l’Image -

¹ SES = Section d’Enseignement Spécialisé. Créées en 1965.

² SEPGA = Section d’Enseignement Général Professionnel Adapté. Créées en 1996 en remplacement des SES, ils accueillent en collège public ou privé des élèves présentant des difficultés d’apprentissage importantes. A noter aussi les EREA = Établissements Régionaux d’Enseignement Adapté, dont la mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale ; ex. pour cette 1^{ère} catégorie : l’EREA de Briey (54), ou présentant un handicap ; ex. pour cette 2^e catégorie : Flavigny sur-Moselle (54).

qui constituent des lieux ressource à investiguer pour y produire du recensement. Au passage, on voit bien la justesse du propos de Carl Lazzarelli lorsqu'il suggère la coopération entre les groupes opérationnels, ici illustrée par l'intérêt de le faire entre les ateliers « collecte » et « exposition ».

François Richard Joubert : indique que le Conservatoire Régional de l'Image fait un travail formidable avec Jean-Pierre Puton à qui on peut apporter des documents qui seront authentifiés, datés, parfois restaurés et conservés avec beaucoup de sérieux pour être mis à disposition des citoyens.

IV - Calendrier des prochaines réunions.

En fonction de la disponibilité de la salle, les dates suivantes sont à réserver à titre prévisionnel pour les **réunions mensuelles du Comité de Pilotage** ; elles feront l'objet d'un affinement, éventuellement par sondage Doodle pour celles qui sont rapprochées, et les membres du Comité de Pilotage avertis en conséquence des dates non utilisées ou au contraire confirmées.

Mercredi 25 février 2015

Mercredi 18 mars 2015

Mercredi 8 avril 2015

Mardi 28 avril 2015

Mercredi 6 mai 2015

Jeudi 28 mai 2015

Jeudi 4 juin 2015

Jeudi 18 juin 2015

Le calendrier des groupes de travail opérationnels (Ateliers d'Histoire Sociale – Fabriques) seront établis ultérieurement par leur responsable.

V - Questions diverses non abordées en fin de séance faute de temps.

V.1 - Éducation Nationale.

* Jacques Marchal indique :

- qu'il a pu accéder aux archives de l'Inspection Académique. Il propose à Jacques Bergeret une visite de ces archives afin de mesurer l'intérêt des documents, ce qui pourrait se faire au début des vacances scolaires vers 11h ou 11h 30, le 9, 10 ou 11 février.
- que ce sont les établissements scolaires, collèges et lycées qui recrutent les jeunes en service civique de l'Éducation Nationale.
- que Jacques Bergeret peut prendre contact directement avec Madame DE SOUZA, directrice du CRDP qui devient CANOPÉ, qui pourra apporter les renseignements souhaités sur la ressource de cet organisme en matière d'histoire sur le versant Éducation Nationale.

V.2 - Relais d'appels hors région concernant l'histoire du handicap.

a/ Campagne de financement participatif pour la réalisation d'un documentaire « Les vies dansent » (janvier 2015).

Fanny Pernoud et Olivier Bonnet, et leur petite société "improbable production" ont, au hasard de reportages rencontré trois jeunes femmes handicapées physiques qu'ils ont suivies et filmées dans leurs désirs de vie de femmes. Ils présentent (accès par le lien ci-dessous) le film qu'ils voudraient réaliser à partir de ces rencontres, et proposent à ceux qui l'acceptent de devenir co-producteurs de ce film par une participation financière au choix, remboursée si le projet n'aboutit pas. Tous co-producteurs c'est une initiative pour soutenir et être en lien avec des projets que les circuits habituels ne regardent pas.

Participez ! Partagez ! Découvrez la campagne de financement participatif pour la réalisation du documentaire de 52 mn « *Les vies dansent* » : <https://www.touscoprod.com/fr/lesviesdansent>

Contacts :

improbableproduction@gmail.com

www.improbableproduction.com

<https://www.facebook.com/improbableproduction>

b/ l'appel de Cédric GENTINA (Genève) du 28/1/15 adressé au CNAHES.

Cf. Sylvain Cid, Chargé de mission du CNAHES : « Je vous transmets un appel à participation pour le **magazine télé "Singularités" sur le handicap** produit par la Fondation Clair Bois qui possède un studio de production vidéo. Cette émission produite par et avec des personnes en situation de handicap paraît une fois par mois sur la chaîne de télévision "Léman Bleu" qui émet dans le Grand Genève. J'ai déjà donné à ce monsieur une information large sur les actions du CNAHES en rapport avec l'histoire du handicap (fonds d'archives, journées d'études, ouvrage en Côte d'Or) ».

Je m'appelle Cédric Gentina, je travail à Genève pour la Fondation Clairbois à Genève.

Je suis, moi-même en situation de handicap je suis tétraplégique et dans le cadre, de mon travail, nous avons un studio de production vidéo ou nous produisons le magazine Singularités le magazine Singularités.

Nous serions, à l'heure actuelle, à la recherche de documentation sur l'histoire du handicap en France, à savoir si vous auriez également une personne qui s'y connaîtrait et qui pourrait éventuellement se déplacer si jamais. Nous vous laissons, notre petite documentation et si jamais, vous pouvez prendre contact avec nous en cas de besoin.

Présentation : Ex&Co, le service de production et de formation vidéo de la Fondation Clair Bois.

Diffusion : Un jeudi par mois à 19h30, voir programme

Rediffusion : Toutes les 2 heures

Catégorie : Magazines

La Fondation Clair Bois produit cette émission qui est conçue et réalisée par des personnes en situation de handicap accompagnées et formées par des professionnels de l'audiovisuel et de la formation. Ce magazine traite de thématiques liées au handicap, thématiques éclairées par le point de vue des personnes directement concernées...

Site web: <http://www.clairbois.ch/pages/79/ex-co-production-video->

c/ Appel de René Magny de MACON.

Message du 25/12/14 11:09 de : "René Magny" <aminationale@gmail.com>

Objet : Recherche étudiant-e en Histoire

Dans le cadre d'un travail mené depuis plusieurs années sur la mémoire de notre association depuis 1935, nous recherchons un étudiant en histoire ou sociologie qui souhaiterait faire une thèse sur le sujet du handicap. Notre association est née dans les combats des travailleurs malades de la tuberculose, dans les sanatoriums. Un volontaire en service civique très impliqué nous accompagne pour rechercher, trier, classer les milliers de documents en notre possession. Pouvez-vous diffuser l'information autour de vous.

On peut me joindre pour plus de détails sur notre projet et trouver [ici](#) des éléments sur le travail en cours.

René Magny, Président de l'A.M.i, 172 rue de la Chanaye 71000 MACON aminationale@gmail.com

/ www.ami-handicap.fr / 06 13 66 53 48

PLAQUETTE D'INFORMATION - FORMATION AUX ARCHIVES A DESTINATION DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES AU CNAHES

Les modes de prise en charge d'éducation spécialisée, spécifiques aux diverses formes de handicaps se caractérisent souvent par des formes d'accompagnement tout au long de la vie. Les familles, tant qu'elles le peuvent, sont très engagées dans le soutien qu'elles consacrent à leur enfant y compris lorsqu'il est adulte ; beaucoup s'impliquent dans la vie associative et auprès des institutions successivement mobilisées au fur et à mesure de l'évolution de leur enfant « personne handicapée » et des ajustements nécessaires de la prise en charge. Les archives de toutes natures qui font trace de ce cheminement sont constituées de documents institutionnels et familiaux, à caractère personnel ou non. Lorsqu'il y a lieu de le faire, un curateur ou un tuteur est nommé : quel est son rôle dans la durée au regard de la communicabilité des données personnelles archivées ?

Comment gérer les archives institutionnelles et personnelles, dans le droit commun mais aussi en tenant compte de la spécificité des secteurs d'éducation spécialisée spécifiques aux handicaps ?

Comment anticiper et faciliter la possibilité pour les personnes handicapées ou leurs représentants légaux de pouvoir faire retour sur leur prise en charge ?

Quelle place pour les acteurs qui font l'histoire qui ont pu ou peuvent encore témoigner de leur expérience et de leur point de vue ?

Au niveau régional, comment rendre compte de l'histoire des prises en charge des personnes handicapées du secteur éducatif médico-social et favoriser la recherche historique dans ce secteur ?

Objectifs :

Acquérir une connaissance en matière d'archives dans le secteur de l'éducation spécialisée et plus particulièrement concernant la prise en charge des personnes handicapées.

Acquérir les règles de gestion de base des archives et réfléchir les modes de collaborations et de relations avec les familles, les curateurs et les tuteurs.

Acquérir une vision anticipatrice des utilisations ultérieures des archives, tenant compte notamment des nouveaux droits en matière d'accès aux données personnelles.

Contenus :

Définition et problématique générale : Généralité sur les archives (définition, distinction archives publiques/privées), qu'est-ce qu'un fonds d'archives ? Pourquoi le conserver ? L'organisation française de conservation des archives. L'importance des archives pour l'Histoire (dont l'histoire de vie de la personne en situation de handicap en relation avec sa famille et celle des organisations et institutions sociales et médico-sociales). Le dossier personnel.

Le traitement des archives : Que conserver, éliminer ? Comment organiser le classement et la conservation matérielle (aménager et gérer un local d'archivage) ? : règles de conservation des documents administratifs ; méthodologie de classement et d'archivage. Règles administratives et déontologie (règles d'accès aux dossiers). Pourquoi, quand et comment confier des archives administratives aux Archives Départementales ?

En quoi le secteur de prise en charge des personnes handicapées mérite-t-il une approche particulière en matière d'archives ?

Exemple(s) d'archives faisant trace de prises en charge et exposé des questions que cela soulève.

L'accès à l'information des majeurs protégés.

Chaque participant est invité à formuler préalablement à la formation les questions qu'il se pose en rapport avec cette formation.

Méthode :

- Apports théoriques.

- Travaux dirigés en situation concrète, à partir d'archives associatives. Tri de dossiers / Étude de cas.

Modalités, Coût , Inscription : à définir en fonction de négociations locales avec les associations adhérentes (localisation, conditions pédagogiques, restauration...) et avec le CNAHES au niveau national (intervenants archiviste et historien...).

Le CNAHES est habilité au titre de la formation continue.

ORGANISMES ENGAGÉS DANS LE PROJET RÉGIONAL D'HISTOIRE

Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?

COMPOSITION ACTUALISÉE DU COMITÉ DE PILOTAGE

PUBLIC

- **CONSEIL GÉNÉRAL de Meurthe-et-Moselle : Docteur Marie-Hélène TERRADE** Directrice Service Personnes Handicapées.
- **ÉDUCATION NATIONALE : Jacques MARCHAL**, Inspecteur chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.
- **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) : **Denis BUREL** Délégué inter-régional Nord Est du Gepso. / **Jean-Luc BOISSAY** Directeur Pole Enfance au Centre social d'Argonne (55), membre du Conseil Scientifique du Gepso. / **Yves LECRIQUE** Cellule communication du Gepso.
- **IHCE – Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck : Didier FRANCFORT**
- **UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CRULH** (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire) : **Étienne THÉVENIN** Maître de conférence HDR en histoire contemporaine.

PRIVÉ

- **ADAPEI DES VOSGES : Georges ANDERLINI**, administrateur, responsable de la communication.
- **AEIM** (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe et Moselle) : *décision unanime du CA fin 2014 mais en attente du représentant mandaté.*
- **AFAS (54)** Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux) : **Jean-Pierre BLAIE** Président.
- **ALFOREAS** (Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale). IRTS de Lorraine (54-57) (Institut Régional du Travail Social) : **Hervé FRÈRE** Cadre de formation
- **APF Lorraine** (Association des Paralysés de France) : **Raül MORALES-LA-MURA**. Direction régionale Metz (57).
- **AREHSS** (Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) : **Sylvio CICOTELLI**, Président.
- **ASSOCIATION DES SOURDS de la Malgrange (54) : Jacques PATARD**. Cadre à L'Institut des Sourds, **Carole ZANNIER** responsable du Service éducatif.
- **CEMEA-Lorraine** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) : **Valérie EPHRITIKHINE**, responsable de formation.
- **CMSEA (57)**. Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes : **Abdelali FAHIME**. Directeur pédagogique de l'association.
- **CNAHES-Lorraine (Région) : Marie-France BLANPIN, Hans MAZETIER, Jacques BERGERET**
- **ESAPH (54)** (Association d'entraide et soutien aux personnes handicapées mentales à domicile) : **Jean-Pierre BLAIE** Président.
- **ESPOIR 54 (handicaps psychiques) : Marie-Claude BARROCHE** Présidente.
- **GIHP (54) : Vincent HAREL Administrateur (et Animateur Handicap54)**
- **OHS (54) : François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **RÉALISE (54)** (Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte (à sa création : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation) : **François Richard JOUBERT**. Administrateur.
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT LORRAINE (pour les 4 associations départementales) : Christophe DABESCAT** (par ailleurs étudiant Master d'histoire contemporaine travaillant sur la thématique handicap en rapport avec le projet).

MEMBRES ASSOCIÉS

- **Carl LAZZARELLI**, animateur de la Fabrique 54 ;

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT CNAHES NATIONAL

- **Bernard HECKEL** Président
- **Jean-Christophe COFFIN**, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré.

* **A noter** l'annonce faite le 31 janvier par Marie-Claude BARROCHE selon laquelle : le Dr. Jeanne-Marie LAURENT devrait siéger au Comité de Pilotage au titre de : 1/ la « **Fondation des aveugles et déficients visuels** » de Santifontaine à Nancy, dont elle est Présidente. 2/ l'**Association Espoir 54** (Marie-Claude Barroche assurant la suppléance en cas de nécessité) ; 3/ de l'**association Tabgha** (qui gère à Nancy un lieu d'accueil de personne en situation de handicap psychique).